

La population canadienne vaut, dans l'ensemble, celle de n'importe quel autre pays et est fort supérieure à celle de plusieurs. Par conséquent, le devoir du Gouvernement est d'oublier toutes les considérations et tous les compromis égoïstes pour se consacrer de tout cœur à la solution de ce problème angoissant.

L'effet du traité australien sur l'industrie laitière du Canada a fourni un autre sujet de controverse; mais ce n'est que cette année que l'état de choses est devenu assez grave pour inquiéter réellement l'ensemble de la population rurale et le Gouvernement lui-même. J'ai devant moi une statistique qui donne une idée assez juste du tort causé par ce pacte à cette grande industrie canadienne. Ne voulant pas lasser mes collègues par des détails trop nombreux, je me contenterai de résumer ces chiffres. Le 1er décembre 1927, il y avait, dans les entrepôts frigorifiques, 26,932,000 livres de beurre de fabriqué et 660,088 livres de beurre de ferme, ce qui dépassait de plus de six millions et demi de livres la moyenne des cinq années précédentes. A la même date, en 1926, ce chiffre était encore dépassé de plus de sept millions et demi de livres, dans les entrepôts frigorifiques. Le Canada a importé encore 28,000 livres de l'Australie au mois de décembre et 3,031,153 livres entre le 1er septembre et le 31 décembre; dans le mois de janvier, nous avons reçu 248,584 livres de l'Australie et 3,183,289 livres de la Nouvelle-Zélande, selon le relevé dressé par le service de la Statistique. Les derniers renseignements parvenus des marchands de produits laitiers qui font affaires avec les compagnies de navigation à Halifax et à Vancouver nous apprennent que du 1er septembre 1927 au 15 février 1928 il a été reçu à Vancouver 5,000 boîtes, soit 276,584 livres de beurre australien et 5,437,040 livres de beurre de la Nouvelle-Zélande; et à Halifax, 4,685,240 livres de beurre de la Nouvelle-Zélande. On me dit que dernièrement un navire est arrivé de Nouvelle-Zélande portant 30,000 boîtes et que le 12 février un autre navire a quitté Auckland à destination de Vancouver, avec 27,000 boîtes. On en déduit que le Canada a importé, ou qu'il attend, quelque 13,500,000 livres de beurre. Avant la fin du mois, d'autres navires nous en apporteront; entre le 1er septembre et le 30 avril, le Canada aura donc reçu de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande plus de 15 millions de livres de beurre.

Dans les circonstances, monsieur l'Orateur, je ne conçois pas que nos fabricants de beurre puissent lutter contre cette concurrence; si ces fabricants n'arrivent pas à leur maximum d'opérations pendant l'été qui vient, ils en souffriront et nos cultivateurs toucheront des

[M. Embury.]

prix bien plus faibles. Mon comté a 100 milles en longueur et, par endroits, 50 milles en largeur, et toute son étendue est parsemée de routes où passent constamment, du 1er mai au mois de septembre, les camions des beurreries qui vont prendre la crème chez les cultivateurs. Faut-il s'étonner alors si nous sommes inquiets de l'admission du beurre étranger sur paiement d'un droit de 1c. par livre? Je reconnais volontiers que d'autres provinces, notamment la Colombie-Anglaise, bénéficient du traité; c'est apparemment le cultivateur qu'atteint le plus la politique ministérielle. Je puis dire que les représentants qui, à la session de 1926, se sont opposés le plus vigoureusement au traité, dont ils prévoyaient les désavantages pour les cultivateurs d'Ontario, ont été rejetés par les électeurs. J'espère que mes paroles de ce soir ne me feront pas réserver un pareil sort lors des prochaines élections. A mon sens, monsieur l'Orateur, le régime actuel sape par sa base même la culture mixte. C'est grâce à cette culture mixte que la province d'Ontario est devenue la plus opulente du Dominion. La convention passée avec l'Australie porte gravement atteinte à cette industrie essentielle; et cependant le ministère reste muet. A-t-il, oui ou non, l'intention d'agir?

On me permettra sans doute une petite digression. Je veux dire un mot du gouvernement par les groupes. Je tiens à affirmer tout d'abord que je ne suis le défenseur attiré d'aucun régime administratif d'un groupe ou d'une classe. Le gouvernement de classes est survenu au Canada en conséquence de la guerre; nous ne le verrons plus, tout au moins de notre temps. Mais je ne puis pas ne pas voir que cette question ne provoque plus dans le domaine politique des dissensions aussi sévères, des propos aussi acerbes; à preuve, je veux citer un passage de l'éloquent discours prononcé par l'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail). Le voici:

Depuis 1921, le parti libéral a prodigué aux nouveaux groupes politiques, des protestations d'amitié, qui, lorsqu'on les a bien accueillies, ont marqué, pour ceux qui étaient sincères, la fin de leurs espérances et, pour certains, le succès de leurs projets perfides.

Puis elle continue:

Pour ma part, je préfère l'attitude amère, intraitable, hostile et hautaine du parti conservateur. Au moins, c'était franc et nous savions à quoi nous en tenir. Je me demande souvent pour quel motif ces conservateurs se croient si supérieurs aux autres.

Voilà qui, de prime abord, a tout l'air d'un rude coup; mais je n'y vois qu'une petite tape amicale; et comme les dames ont des privilèges reconnus pour la durée de cette